



Descriptions des prestations

selon la réglementation attenante aux produits de construction numéro 305/2011

concernant le produit : signalisation à éclairage intérieur - Aluminium
Numéro LEFIBZ05

1. Type de produit :	Signalisation à éclairage intérieur	
2. Numéro de série, lot ou type :	IBZ-LL-A2	
3. Usage prévu :	Enseignes lumineuses d'information, de direction et d'orientation pour piétons et installées de façon permanente	
4. Nom / nom commercial enregistré :	Forster Verkehrs- und Werbetechnik GmbH Weyrer Straße 135 3340 Waidhofen an der Ybbs - Autriche	
5. Adresse de contact :	Voir point 4.	
6. Système d'évaluation :	Structure porteuse	Enseigne lumineuse
7. Organisme notifié :	Système 2+	Système 1
	L'organisme certifié TÜV Süd SZA Austria / numéro 0531 a effectué la première inspection de l'usine, le contrôle de production propre à l'usine ainsi que la surveillance et l'évaluation continues du contrôle de production propre à l'usine d'après le système 2+ et a établi le document suivant : certificat de conformité du contrôle de production propre à l'usine numéro 0531-CPD-1090-0002	L'organisme certifié VUD (NB 1358) a effectué la première inspection des caractéristiques principales du produit, celle de l'usine, du contrôle de production propre à l'usine ainsi que la surveillance et l'évaluation continues du contrôle de production propre à l'usine d'après le système 1 et a établi le document suivant : certificat de conformité numéro 1358-CPR-0045
8. Évaluation technique européenne :	Néant	

9. Prestation déclarée

Caratéristiques essentielles	Prestation	Spécification harmonisée	
Réactions aux charges horizontales	Catégorie d'usage C5	EN 1991-1-1	2003-03
Résistance / réaction au feu	Classe de matériaux de construction B1	DIN 4102-1	1998-05
Protection anti-corrosion - Aluminium	40µ Revêtement par poudre	EN 12206-1	2008-12
Type de protection	IP40	EN 60529	2000-02
Substances dangereuses	NPD		
Classe d'exécution :	EXC 2		

10. La prestation du produit selon les points 1 et 2 correspond à la prestation expliquée d'après le point 9.
Le fabricant est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de prestation selon le point 4.

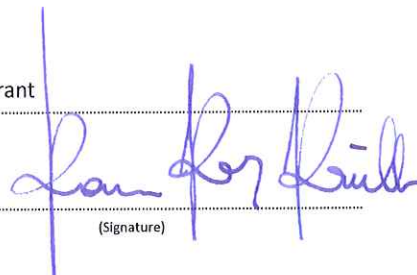
Signature pour le fabricant et au nom du fabricant :

Hans-Peter Prüller, ingénieur et gérant

(Nom et fonction)

Waidhofen / Ybbs, le 24 06 2014

(Lieu et date de délivrance)



(Signature)